



Paris, le 17/09/2025

Philippe Dessertine se met en retrait de la présidence du Comité 21 – Comité français pour le développement durable

Le Conseil d'administration confie à Sandrine Maisano la présidence par intérim

À la suite de l'annonce de sa candidature à la mairie de Bordeaux, Philippe Dessertine a choisi de se mettre en retrait de la présidence du Comité 21, qu'il exerçait depuis trois ans. Cette décision implique la suspension de ses prérogatives telles que prévues dans les statuts, ainsi que de l'ensemble de ses missions de représentation au sein de l'association. Ce choix, guidé par un souci de responsabilité et de clarté, vise à préserver l'indépendance de l'association.

« Si le Comité 21 a toujours encouragé l'engagement dans les territoires, en lien avec les associations d'élus, il demeure un acteur neutre et indépendant. Ses instances sont guidées par un seul engagement, celui du développement durable et de l'accélération des transitions écologiques et sociales », rappelle Bettina Laville, sa Présidente fondatrice, au nom du Conseil d'administration.

Sandrine Maisano, présidente par intérim

Le Conseil d'administration a confié la présidence par intérim du Comité 21 à Sandrine Maisano, vice-présidente et administratrice depuis six ans. Fidèle à la tradition collégiale et pluraliste de l'association, elle exercera cette responsabilité en étant appuyée par Bettina Laville, Présidente d'honneur et cofondatrice de l'association, par Gilles Vermot Desroches, Vice-Président, ainsi que par l'ensemble des présidents des collèges.

Engagée depuis plus de 20 ans dans les questions de développement durable, Sandrine Maisano a construit son parcours au croisement du secteur associatif, des entreprises et des territoires. Elle a exercé pendant 20 ans des fonctions de direction d'entreprise (notamment chez les Opticiens Krys et Synalia) et œuvre depuis une dizaine d'années dans le domaine de l'économie sociale et collaborative. Elle accompagne notamment la Fondation La Main à la Pâte, le Centre Français des Fonds et Fondations, la Fabrique Écologique et la Fabrique du Futur (dont elle est vice-présidente Éthique/RSE). Parallèlement, elle enseigne le développement durable et la responsabilité sociétale des organisations (RSE) dans différentes grandes écoles, aux niveaux MBA et Master of Sciences.

Au fil de sa carrière, elle s'est distinguée par sa capacité à mobiliser les réseaux et transformer les engagements en actions concrètes, au service des objectifs de développement durable. Son expérience et son engagement de terrain font d'elle une personnalité pleinement légitime pour assurer la continuité et la stabilité du Comité 21.

Sa présidence intervient à un moment décisif : l'association met en œuvre une stratégie territoriale ambitieuse, qui se traduit par la création de plusieurs établissements régionaux en France dès 2025.

Contact

Antoine Charlot
Directeur général du Comité 21
charlot@comite21.org
06 63 28 89 91



Siège /Etablissement national
Maison du développement durable
25 / 27 avenue du Villiers, 75017 Paris

Tél. : 01 55 34 75 21
SIRET : 399 155 779 00099

Etablissement Grand Ouest
3 Bd de la Loire
44200 Nantes

Tél. : 02 28 20 60 80
SIRET : 399 155 779 00073

comite21@comite21.org
APE : 9499Z
www.comite21.org